



## Processus de sélection Richelieu-Yamaska Jeux du Québec 2022 ATHLÉTISME

### Admissibilité des athlètes

- ❖ Les athlètes Juvéniles (nés du 01-01-2005 au 31-12-2006) et Cadets (nés du 01-01-2007 au 31-12-2008) sont considérés « U18 » pour la Finale des Jeux du Québec à l'été 2022.
- ❖ Les participants doivent être affiliés à la Fédération québécoise d'athlétisme dans le secteur compétitif.
- ❖ L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2022.
- ❖ Le standard d'inscription devra être réalisé durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 3 juillet 2022 et sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle.

- inscription à une seule épreuve individuelle : pas de standard d'inscription exigé;
- inscription à deux épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans l'une des deux épreuves;
- inscription à trois épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans deux des trois épreuves.

- ❖ Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais

### SÉLECTION DES ATHLÈTES

La sélection des athlètes, sera faite en tenant compte des résultats obtenu lors des épreuves réalisées aux compétitions suivantes :

- **1<sup>er</sup> janvier 2022 au 26 juin 2022** Compétitions de la fédération québécoise d'athlétisme.
- **28 MAI** Championnat régional scolaire (RSEQ Montérégie).
- **11 et 12 JUIN** Championnat provincial scolaire
- **11 JUIN** Mes Premiers Jeux (Granby)

### Exigences des athlètes pour maintenir la sélection

- Les athlètes doivent demeurer « prêts physiquement pour la compétition des Jeux du Québec de 2022 ».

Une blessure peut entraîner une désélection si elle empêche l'athlète de se préparer convenablement à la compétition des Jeux du Québec;

- Le comité se réserve le droit de demander à tout athlète sélectionné de confirmer son état de santé.